

Le taux annuel d'inflation en hausse de 2.7% à 3.6%

Au mois d'octobre 2021, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, grimpe de 0.9% par rapport au mois précédent. Ce mouvement s'explique majoritairement par une accélération des prix des produits pétroliers en comparaison mensuelle, qui progressent de 10.5%, tandis que les prix hors produits pétroliers progressent de 0.4%.

L'agrégat des produits pétroliers progresse de 10.5% par rapport au mois précédent, ce qui s'explique par la hausse du Brent et du gaz sur les marchés internationaux. Le montant de la facture pour le mazout de chauffage s'alourdit de 12.4% en un mois. Le prix du gaz de ville grimpe de 17.7% par rapport au mois précédent. À la pompe les automobilistes doivent déboursier 9.6% de plus pour un litre de Diesel et 5.1% de plus pour un litre d'essence. Comparés au mois d'octobre de l'année précédente, les prix des produits dérivés de l'or noir dans le panier de l'indice sont supérieurs de 48.5%.

L'inflation hors produits pétroliers provient en grande partie de la poussée des prix des services qui augmentent de 0.5% en un mois, notamment sous l'effet de l'indexation des salaires au 1^{er} octobre. Les tarifs des maisons de retraite et de soins augmentent de 2.2% en un mois. En outre, les tarifs des salons de coiffure ont été adaptés à la hausse, tout comme les prix des services d'entretien du logement et d'entretien et de réparation des véhicules automobiles. Des hausses de prix ont aussi été relevées dans le secteur de la restauration (+0.8%) et de l'assurance habitation (+2.2%). Par ailleurs, la tarification des services médicaux et dentaires est mécaniquement liée à l'indexation des salaires.

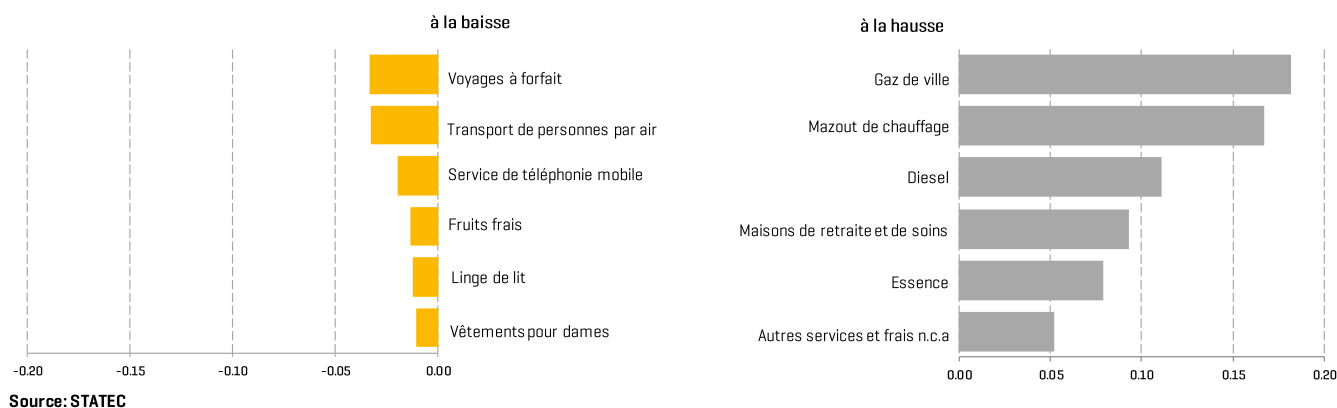
Les produits alimentaires augmentent de 0.1% en comparaison mensuelle. Les plus fortes hausses par rapport au mois précédent sont constatées pour la nourriture pour bébés (+4.6%) et la viande (+0.6%). Les prix pour le poisson et les fruits de mer surgelés (respectivement -2.5% et -2.0%), les fruits frais (-1.4%) et l'huile d'olive (-1.4%) se sont par contre repliés par rapport à septembre. En comparaison annuelle, les prix alimentaires sont supérieurs de 1.3%.

Les frais pour voyager diminuent le plus le résultat mensuel. En effet, les prix des voyages à forfait chutent de 3.9% et ceux des billets d'avion de 21.8% par rapport au mois de septembre. Par rapport à octobre 2020, les prix des billets d'avion sont par contre supérieurs de 20.2%.

Le taux annuel d'inflation se fixe à 3.6% contre 2.7% un mois plus tôt. Le taux annuel d'inflation sous-jacent gagne 0.4 point de pourcentage et s'établit à 1.8% en octobre. L'indice général du mois d'octobre exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 110.45 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 passe de 896.23 à 899.33 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 918.17 sera atteinte.

LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

(en points de pourcentage)



Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel	Mensuel
	[oct. 2021/oct. 2020]	[oct. 2021/sept. 2021]
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1.24	0.19
Boissons alcoolisées et tabac	1.90	0.06
Articles d'habillement et chaussures	0.27	-0.07
Logement, eau, électricité et combustibles	7.83	2.24
Ameublement, équipement de ménage et entretien	1.86	0.44
Santé	1.93	0.75
Transports	7.79	1.35
Communications	-2.35	-0.91
Loisirs, spectacles et culture	1.66	0.41
Enseignement	0.85	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.63	0.57
Biens et services divers	2.46	0.98
Indice général	3.62	0.90

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois de novembre 2021 seront publiés le 8 décembre 2021, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 30 novembre 2021.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | info@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marc Ferring | Tél 247-74257 | marc.ferring@statec.etat.lu

Jérôme Hury | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

La publication (Indicateurs rapides – Série A1 n° 10/2021) est disponible au STATEC, tél 247-84219, E-mail : info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <https://gd.lu/fmzsBx>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.